



Rheinfelden, le 06.10.2022

Compte-rendu de la 6ème séance du Comité central

Le Comité central PV s'est réuni le 4.10 dans la jolie ville de Sargans pour une séance avec les présidents des sections de la Suisse orientale. C'est avec plaisir que nous avons appris que la fréquentation des manifestations de l'été et de l'automne retrouve des couleurs. Quelques sections ont de la peine à trouver des membres pour leur comité alors que cela se passe mieux pour d'autres. A la PV Thurgovie, il n'y a plus que le président, le caissier et un membre-adjoint pour former le comité, les autres postes sont malheureusement vacants

Un thème se retrouve dans pratiquement toutes les sections – les transferts à la PV lors de la mise à la retraite. De nombreux nouveaux pensionnés, pour diverses raisons, souhaitent quitter le SEV. Que les collègues d'origine étrangère qui rentrent dans leur pays d'origine ne voient plus l'utilité du syndicat, la PV peut le comprendre. A la question d'un président PV, un nouveau pensionné a répondu qu'il ne savait même pas qu'il y avait une sous-fédération des pensionné-e-s ! Quelques sections d'actifs ont aussi donné l'information que le SEV et sa protection juridique ne servent plus à rien à la retraite. Nous avons constaté que ce sont avant tout les pensionnés membres de TS qui ont reçu des informations erronées. Le CC PV va suivre ce dossier. Il est important pour nous que les sections d'actifs informent correctement leurs membres sur ce qu'est la PV. Grâce à de bonnes informations, certains de ceux qui étaient prêts à démissionner du SEV ont pu être convaincus par des présidents de section PV de rester. S'ajoutant à la protection juridique du SEV, le nouveau paquet d'avantages de Helvetia Assurances (article du Journal SEV n° 11) est une raison supplémentaire de rester au SEV. Vincent Brodard en parle dans le Journal SEV n°10 « Tu prends ta retraite, mais tu restes au SEV : ça en vaut la peine ». Il faut rappeler aussi que les membres SEV qui ont droit aux prestations complémentaires (PC AVS) peuvent déposer une demande d'exonération des cotisations syndicales. Ils n'ont donc plus à renoncer au SEV pour raisons financières.

L'étui en cuir pour l'agenda SEV est à nouveau disponible, à commander au shop SEV au prix de 5 francs : [Shop : SEV-Online](#).

La réforme « AVS21 » a malheureusement été acceptée de peu, le référendum a échoué. L'âge de la retraite des femmes va augmenter successivement jusqu'à 65 ans. La récolte des signatures pour l'initiative « AVSx13 » continue, jusqu'à ce jour 137'777 signatures sont rentrées. Ne lâchons rien et luttons contre toute nouvelle détérioration de la prévoyance vieillesse.

Les nouvelles de la Caisse de pensions ne sont pas bonnes. Après un résultat réjouissant à fin 2021 (taux de couverture 112.4%, rendement des placements 4.2%), les chiffres actuels sonnent une autre musique. A fin août, le taux de couverture était encore légèrement supérieur à 100%. A nouveau on n'entend plus parler d'une amélioration des rentes.

Les 26/27 octobre ont lieu l'AD PV et le Congrès SEV. Ce dernier, outre de nombreux points à traiter, devra élire le nouveau président du SEV. La presse syndicale a donné des informations à ce sujet.

Les conférences traditionnelles des sections sont prévues au printemps 2023 : 9.2 à St.Gallen, 13.2 à Berne, 2.3 à Zurich, 2.2 à Lausanne, 16.2 à Bellinzona. Les responsables des sections sont priés de noter ces dates.

La page internet de la PV vous tient au courant des nouvelles des sections, comme toujours.



Marco Blaser, Werner Frei, Christian Niggli, au fond Hans Heule, Roland Schwager, Giuseppe Meienberg, René Läubli.